

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE TIBIRI

COMMUNE RURALE DE TIBIRI

REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE – TRAVAIL - PROGRES

BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE TIBIRI

EXERCICE 2022

(BUDGET PRIMITIF)

TABLEAU RECAPITULATIF

BUDGET ORDINAIRE

Recettes du Budget ordinaire	MONTANTS	Dépenses du Budget ordinaires	MONTANTS
Section I	70 260 894	Section I	37 956 580
Chapitre I	7 731 194	Chapitre I	
Chapitre II	53 713 700	Section 2	
Chapitre III	2 016 000	Chapitre II	5 616 000
Chapitre IV	6 800 000	Chapitre III	17 881 936
		Chapitre IV	7 100 000
		Chapitre V	7 358 644
Section 2	5 108 088	Section 3	2 000 000
Chapitre V	300 000	Chapitre VI	600 000
Chapitre VI	4 808 088	Chapitre VII	500 000
Chapitre VII		Chapitre VIII	900 000
		Section 4	1 550 000
		Chapitre IX	500 000
		Chapitre X	1 050 000
		Section 5	1 300 000
		Chapitre XI	1 300 000
		Section 6	32 562 402
		Chapitre XII	32 562 402
		Chapitre XIII	
TOTAUX	75 368 982		75 368 982

**TABLEAU RECAPITULATIF
BUDGET D'INVESTISSEMENT**

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Chapitre XX		Chapitre XX	
Chapitre XXI	7 720 057	Chapitre XXI	5 400 000
Chapitre XXII	3 244 800	Chapitre XXII	33 182 775
Chapitre XXIII	32 562 402	Chapitre XXIII	15 200 000
Chapitre XXIV	17 782 775	Chapitre XXIV	4 340 000
		Chapitre XXV	2 382 800
		Chapitre XXVI	750 000
		Chapitre XXVII	
		Chapitre XXVIII	54 459
		Chapitre XXIX	
TOTAUX	61 310 034	TOTAL	61 310 034

SITUATION DES RESERVES

DESIGNATION	Situation constatée à la fin de l'exercice précédent	Situation prévisible à la fin de l'exercice en cours	Situation estimée du nouvel exercice
FONDS DE RESERVE			
FONDS D'INVESTISSEMENT			
FONDS D'EDILITE			

TITRE I : BUDGET ORDINAIRE

RECETTES

SECTION 1 : RESSOURCES FISCALES

NOMENCLATURE	Ex. 2021	Ex. 2022	REF.
SÉCTION I - RESSOURCES FISCALES			
CHAPITRE I : fiscalité d'Etat à la commune, à commune à statut particulier ou la ville			
Article 1 : Taxes immobilières _____	300 000	300 000	
Article 2 : Taxe professionnelle _____	6 389 909	7 431 194	
Article 3 : Contribution des licences _____			
Article 4 : impôts synthétiques _____			
Article 5 : Taxe sur la publicité commerciale extérieure _____			
Article 6 : Redevance minière _____			
Article 7 : I.T.S. _____			
TOTAL DU CHAPITRE I	6 689 909	7 731 194	
CHAPITRE II : Impôts et taxes propres à la Commune, à la commune à statut particulier ou la ville			
Article 1 : Taxe de voirie ou municipale _____	47 669 500	52 713 700	
Article 2 : Taxes sur taxis, mototaxis, charrettes exploitée à des fins lucratives et autres embarcations _____	300 000	1 000 000	
Article 3 : Taxe sur les cycles _____			
Article 4 : Taxe sur les artistes et leur la publicité extérieure (supports fixes) _____			
Article 5 : Taxe sur le commerce bétail _____			
Article 6 : Taxe sur les établissements insalubres, dangereux ou les pompes d'hydrocarbures et exploitation moulins à grains _____			
Article 7 : Taxe hôtelière, taxe sur les appareils de jeux installés dans les lieux publics, taxe sur les établissements de nuit, dancing, discothèque, restaurant avec orchestre, exploitation des débits de boisson et exploitation des vidéos cassettes _____			
TOTAL DU CHAPITRE II	63 009 409	53 713 700	
CHAPITRE III : Taxes Indirectes			
Article 1 : Taxe sur les colporteurs et marchands ambulants _____			
Article 2 : Taxe de stationnement et vente sur les marchés aménagés ou non _____	1 200 000	1 200 000	
Article 3 : Taxe de stationnement et vente sur les trottoirs et places autres que les marchés _____			
Article 4 : Taxe d'abattage des animaux de boucherie et taxe sur la production agricole marchande _____			
Article 5 : La taxe sur les spectacles et divertissements et taxe sur la publicité extérieure (support mobile) _____	150 000 100 000	816 000	
Article 6 : Taxe de stationnement sur la voie publique des véhicules d'occasion destinés à la vente _____			
Article 7 : Taxe sur le droit de sortie des véhicules de transport public de personnes ou de marchandises sortant du territoire de la Commune lorsqu'ils ont été chargés dans la commune _____			

TOTAL DU CHAPITRE III	1 450 000	2 016 000	
Chapitre IV - Taxes Rémunératoires			
Article 1 : Redevances des campements _____			
Article 2 : Taxe identification des animaux _____	2 200 000	2 200 000	
Article 3 : Frais gardiennage fourrières pour animaux et véhicules _____	100 000	200 000	
Article 4 : Taxe gare routière et taxe de parking _____	600 000	400 000	
Article 6 : Produits de cessions des services de santé, d'agriculture, des ressources animales et de l'environnement _____			
Article 7 : Frais de signature, frais d'établissement des actes de cession de terrain non bâtis, taxe sur les constats de mise en valeur et taxe de mutation du titre provisoire et frais d'établissement de titre de propriété provisoire rural _____	4 000 000	4 000 000	
TOTAL DU CHAPITRE IV	6 900 000	6 800 000	
TOTAL DE LA SECTION 1	63 009 409	70 260 894	
SECTION 2 : RESSOURCES NON FISCALES			
CHAPITRE V : Produits par nature			
Article 1 : Location de matériel et de véhicule _____			
Article 2 : Location d'immeuble et retenues pour logement _____	300 000	300 000	
Article 3 : Exploitation des carrières _____			
Article 4 : Revenus de participations, revenus des valeurs de porte feuille et intérêts sur les comptes de dépôt _____			
Article 5 : Bénéfice des exploitations à caractère industriel et commercial _____			
Article 6 : Produits des services concédés ou affermés _____			
Article 7 : Taxe d'occupation du domaine public de la commune, et location boutiques _____			
TOTAL DU CHAPITRE V	300 000	300 000	
Chapitre VI : Produits divers			
Article 1 : Tout ou partie des produits des amendes de police prononcées pour des contraventions et de délits commis sur le terroir communal _____	600 000	1 000 000	
Article 2 : Tout ou partie des amendes forestières prononcées pour des délits commis sur le territoire communal _____	200 000	200 000	
Article 3 : Dotation du fonds d'appui à la décentralisation _____	2 256 000	3 008 088	
Article 4 : Produit vente des animaux ou matériels mis en fourrière et non réclamés dans les délais réglementaires _____			
Article 5 : Recettes imprévues _____	200 000	600 000	
Article 6 : _____			
TOTAL CHAPITRE VI	3 256 000	4 808 088	
Chapitre VII : Ressources exceptionnelles			

Article 1 : Subvention d'équilibre _____			
Article 2 : Subvention compensatoire _____			
Article 3 : Subvention exceptionnelle _____			
Article 4 : Dommages et intérêts vers la commune _____			
Article 5 : Recettes imprévues _____			
Article 6 : Créances Diverses De La Commune _____			
Article 7 : _____			
TOTAL CHAPITRE VII			
Chapitre VIII : Prélèvement sur fonds de réserve			
Article 1 : Prélèvement sur fonds réserve _____			
TOTAL DE LA SECTION 2	3 556 000	5 108 088	
TOTAL RECETTES DU BUDGET ORDINAIRE	66 565 409	75 368 982	

TITRE II : BUDGET D'INVESTISSEMENT
RECETTES

NOMENCLATURE	Ex. 2021	Ex. 2022	REF.
CHAPITRE XX : Produits par nature (produits d'Aliénation des Biens, du domaine et patrimoine) Article 1 : Vente des biens Patrimoniaux _____ Article 2 : Vente des terrains urbains _____ Article 3 : Aliénation des Valeurs de portefeuille et des p Article 4 : Liquidation des exploitations à caractère industriel ou Commercial _____ Article 5 : _____ Article 6 : _____ Article 7 : _____	14 365 592		
TOTAL DU CHAPITRE XX	14 365 592		
CHAPITRE XXI : Produits Divers Article 1 : Dotation des fonds de péréquation _____ Article 2 : Emprunts _____ Article 3 : Taxes spécifiques d'électricité _____ Article 4 : _____ Article 5 : _____ Article 6 : _____ Article 7 : _____	12 642 846	7 720 057	
TOTAL DU CHAPITRE XXI	12 642 846	7 720 057	
CHAPITRE XXII : Ressources exceptionnelles Article 1 Dons et legs _____ Article 2 : Concours financiers _____ Article 3 : Produits quêtes et contributions volontaires Article 4 : Subventions pour travaux d'investissements Article 5 : Subventions pour travaux d'édilité _____ Article 6 : _____ Article 7 : _____	74 202 728	3 244 800	
TOTAL DU CHAPITRE XXII	74 202 728	3 244 800	
CHAPITRE XXIII : Prélèvement sur Fonds d'investissement ARTICLE I : Prélèvement sur Fonds d'investisse	19 482 227	32 562 402	
TOTAL DU CHAPITRE XXIII	19 482 227	32 562 402	
CHAPITRE XXIV : Prélèvement sur Fonds d'Edilité Article I : Prélèvement sur Fonds d'Edilité	8 919 383	17 782 775	
TOTAL DU CHAPITRE XXIV	8 919 383	17 782 775	
TOTAL DES RECETTES DU BUDGET D'INVESTISSEMENT	129 612 776	61 310 034	

TITRE I: BUDGET ORDINAIRE

DEPENSES

NOMENCLATURE	Ex. 2021	Ex. 2022	REF.
SECTION I - Dette			
CHAPITRE I : Remboursements des amortissements et intérêts des imprimantes d'investissements ainsi que les charges des condamnations juridiques et autres dettes			
Article 1 : Infrastructure économique _____			
Article 2 : Infrastructure sociale _____			
Article 3 : Infrastructure administrative _____			
Article 4 : Développement de la production _____			
Article 5 : Intérêts moratoires _____			
Article 6 : Charges de condamnations judiciaires _____			
Article 7 : Autres dettes, Remboursement retenue de garantie _____			
TOTAL DU CHAPITRE I			
TOTAL DE LA SECTION I			
SECTION II - SERVICES GENERAUX			
CHAPITRE II: Conseil et commissions			
Article 1 : Indemnité de session et de vacation _____	3 750 000	3 500 000	
Article 2 : Indemnités de déplacement _____	525 000	1 000 000	
Article 3 : Matériels et fournitures _____	100 250	230 000	
Article 4 : Frais de transport _____	786 000	636 000	
Article 5 : Entretien salle de réunions _____	70 000	250 000	
Article 6 : Appui aux élections _____			
Article 7 : _____			
TOTAL DU CHAPITRE II	5 231 250	5 616 000	
CHAPITRE III : Personnel			
Article 1 : personnel permanent _____	7 847 599	5 047 992	
Article 2 : personnel temporaire _____			
Article 3 : charges sociales _____	2 067 444	3 067 444	
Article 4 : indemnités diverse _____	14 135 000	8 816 500	
Article 5 : habillement personnel _____			
Article 6 : Frais médicaux _____	260 000	350 000	
Article 7 : _____			
TOTAL DU CHAPITRE III	24 310 043	17 881 936	

BUDGET ORDINAIRE

DEPENSES (Suite)

NOMENCLATURE	Ex. 2021	Ex. 2022	REF.
CHAPITRE IV : Fonctionnement			
Article 1 : Matériel et mobilier de bureaux _____			
Article 2 : Transport, matériel de garage et atelier _____	1 400 000	1 500 000	
Article 3 : Fournitures de bureau _____	3 000 000	2 500 000	
Article 4 : Eau, Electricité, Gaz, Téléphone, communicati _____	600 000	800 000	
Article 5 : Entretien et équipement des bâtiments _____	100 000	300 000	
Article 6 : Frais loyer et frais entretien bâtiments pris en location frais loyer _____			
Article 7 : Appui aux recouvrements _____	1 400 000	2 000 000	
0 TOTAL DU CHAPITRE IV	6 500 000	7 100 000	
CHAPITRE V : Charges diverses			
Article 1 : Remises et primes _____	5 158 889	4 358 644	
Article 2 : Fêtes et réceptions _____	800 000	1 000 000	
Article 3 : Fonds d'interventions _____	812 000	1 000 000	
Article 4 : Bien de chefferie _____			
Article 5 : Etat civil et recensement _____	400 000	500 000	
Article 6 : Police - Sécurité _____	500 000	500 000	
Article 7 : Divers remboursements _____			
TOTAL DU CHAPITRE V	7 670 889	7 358 644	
TOTAL DE LA SECTION 2	43 712 182	37 956 580	
SECTION 3 : Services de collectivités			
CHAPITRE VI : Entretien des équipements économiques			
Article 1 : Routes et pistes _____	100 000	200 000	
Article 2 : Fontaines et puits _____			
Article 3 : Marchés _____	71 000	100 000	
Article 4 : Gare routières _____	50 000	100 000	
Article 5 : Abattoirs - Séchoir _____			
Article 6 : Entretien animaux en fourrière _____	100 000	200 000	
Article 7 : _____			
TOTAL CHAPITRE VI	321 000	600 000	
CHAPITRE VII : Jeunesse, Sports et Culture			
Article 1 : Stade et terrains de sports _____			
Article 2 : Maison des Jeunes et de la Culture _____			
Article 3 : Squares et Jardins Publics _____			
Article 4 : Monuments historiques _____			
Article 5 : Activités sportives _____	500 000	300 000	

Article 6 : Activités culturelles _____ Article 7 : _____	200 000	200 000	
TOTAL DU CHAPITRE VII	700 000	500 000	
CHAPITRE VIII : Voirie, Hygiène, Salubrité publique et la protection civile			
Article 1 : Matériel et fournitures _____			
Article 2 : Eclairage public _____	100 000	200 000	
Article 3 : Hygiène et salubrité publique _____	100 000	200 000	
Article 4 : Protection civile _____	300 000	500 000	
Article 5 : Cimetières et Pompes funèbres _____			
Article 6 : Voies publiques _____			
Article 7 : _____			
TOTAL CHAPITRE VIII	500 000	900 000	
TOTAL DE LA SECTION 3.	1.521 000	2 000 000	
SECTION 4 : Services sociaux			
CHAPITRE IX : Etablissements Scolaires			
Article 1 : Entretien de mobilier _____			
Article 2 : Entretien des bâtiments _____			
Article 3 : Transports _____	400 000	400 000	
Article 4 : Cantine scolaires _____			
Article 5 : Alphabétisation _____	100 000	100 000	
Article 6 : Matériel didactique et Pédagogique _____			
Article 7 : Fête scolaire _____			
TOTAL CHAPITRE IX	500 000	500 000	
CHAPITRE X : Formations Médicales			
Article 1 : Matériel et fourniture s _____			
Article 2 : Frais d'hospitalisation _____			
Article 3 : Transport _____	200 000	500 000	
Article 4 : Assistance publique _____	100 000	500 000	
Article 5 : Entretien des bâtiments _____			
Article 6 : Lutte contre le V.I.H. Sida _____	50 000	50 000	
Article 7 : _____			
TOTAL DU CHAPITRE X	350 000	1 050 000	
TOTAL DE LA SECTION 4	850 000	1 550 000	
SECTION 5 : Contributions – Subventions			
CHAPITRE XI : Contributions – Subventions			
Article 1 : Contribution aux organismes d'intérêt com _____	400 000	400 000	
Article 2 : Dotation globale aux arrondissements com _____			
Article 3 : Déficit des exploitations _____			
Article 4 : Subventions aux associations _____	200 000	400 000	
Article 5 : Contribution aux foires et fêtes nationales _____			
Article 6 : Appui à la COFO _____	200 000	300 000	
Article 7 : Appui aux élections _____	200 000	200 000	

TOTAL DU CHAPITRE XI	1 000 000	1 300 000	
TOTAL DE LA SECTION 5	1 850 000	1 300 000	
SECTION 6 : Approvisionnement des Réserves CHAPITRE XII : Versements au Fonds d'Investissement			
Article 1 : Versement au fonds d'investissement _____	19 482 227	32 562 402	
TOTAL DU CHAPITRE XII	19 482 227	32 562 402	
CHAPITRE XIII : Versement au Fonds de Réserve			
Article 1 : Versement au fonds de Réserve			
TOTAL DU CHAPITRE XIII			
TOTAL DE LA SECTION 6	19 482 227	32 562 402	
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET ORDINAIRE	66 565 409	75 368 982	

TITRE II : BUDGET D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

NOMENCLATURE	Ex. 2021	Ex. 2022	REF.
SECTION I - Remboursement des Emprunts d'Edilité CHAPITRE XX : Remboursement des Emprunts d'Edilité Article 1 : Remboursement des emprunts d'édilité			
TOTAL DU CHAPITRE XX			
TOTAL DE LA SECTION I			
SECTION 2 : Travaux d'Infrastructure CHAPITRE XXI : Infrastructures Economiques Article 1 : Voies de communications _____ Article 2 : Energie _____ Article 3 : Hydraulique, _____ Article 4 : Marchés _____ Article 5 : Gares Routières _____ Article 6 : Abattoirs - Séchoirs _____ Article 7 : _____	60 500 000 500 000 2 000 000 800 000	2 000 000 1 500 000 1 200 000 700 000	
TOTAL DU CHAPITRE XXI	63 800 000	5 400 000	
CHAPITRE XXII : Infrastructures Sociales Article 1 : Etablissements scolaires _____ Article 2 : Formations médicales et centres sociaux _____ Article 3 : Jeunesses, sports et culture _____ Article 4 : Urbanisme -édilité _____ Article 5 : Cimetières, pompes funèbres _____ Article 6 : Habitat _____ Article 7 : Développement communautaire ; population et développement social _____	15 402 728 3 500 000 1 000 000 18 284 975 2 600 000	8 950 000 2 500 000 300 000 17 782 775 3 650 000	
TOTAL DU CHAPITRE XXII	40 787 703	33 182 775	
CHAPITRE XXIII : Infrastructures Administratives Article 1 : Administration générale _____ Article 2 : Services techniques apports personnels _____ Article 3 : Moyen de transports _____ Article 4 : Réhabilitation installation électrique _____	700 000 1 300 000 2 000 000	1 000 000 2 000 000 10 000 000	

Article 5 : Contribution aux actions de développement			
Article 6 : CFM _____	700 000		7 00 000
Article 7 : Etat civil, et reensement _____			1 500 000
TOTAL DU CHAPITRE XXIII	4 700 000		15 200 000
TOTAL DE LA SECTION 2	109 287 703		53 782 775
SECTION 3 – Développement de la production			
CHAPITRE XXIV : Agriculture			
Article 1 : Produits agricoles / productions semences ~	100 000		200 000
Article 2 : Protection des végétaux (achat des produits phytosanitaires) ~			750 000
Article 3 : Actions de formation des maraichers _____	700 000		1 000 000
Article 4 : Paiement retenue de garantie/ les constructions	2 000 000		
Article 5 : Approvisionnement banques zootechniques			
Article 6 : Aménagement sites culture _____			
Article 7 : Achat tracteur /CAIMA _____	11 990 000		2 390 000
TOTAL DU CHAPITRE XXIV	14 790 000		4 340 000
CHAPITRE XXV : Ressources Animales			
Article 1 : Production animale / suivi chèvres rouses	200 000		200 000
Article 2 : Santé animale/achat produits zootechniques	950 000		950 000
Article 3 : Actions de formation _____			1032 800
Article 4 : Lutte contre la rage et vaccination _____			200 000
Article 5 : Appui à l'amélioration du pâturage _____			
Article 6 : _____			
Article 7 : _____			
TOTAL DU CHAPITRE XXV	1 150 000		2 382 800
CHAPITRE XXVI : Forêts, Faune - Pêche			
Article 1 : Production des plants pour haie aux sites	400 000		350 000
Article 2 : Protection des forêts et de la faune _____			
Article 3 : Reboisement et fête de l'arbre _____	100 000		100 000
Article 4 : Actions de formation recyclage déchets plas			
Article 5 : Développement piscicole _____			
Article 6 : Info sensibilisation _____	350 000		300 000
Article 7 : TIBIRI SITE PROPRE _____			
TOTAL DU CHAPITRE XXVI	850 000		750 000
TOTAL DE LA SECTION 3	16 790 000		7 472 800*
SECTION 4 – Opération Financière			
CHAPITRE XXVII : Patrimoine Financier			

Article 1 : Placement à terme _____ Article 2 : Prises de participation _____ Article 3 : Acquisition de valeurs de portefeuille _____ Article 4 : Fonds de dotation des exploitations à caractère industriel ou commercial _____ Article 5 : _____ Article 6 : _____ Article 7 : _____				
TOTAL DU CHAPITRE XXVII				
Section 4 : Approvisionnement des réserves CHAPITRE XXVIII : Versement au Fonds d'Investissement Article 1 : Versement au fonds d'Investissement _____	3 535 073		54 459	
TOTAL DU CHAPITRE XXVIII	3 535 073		54 459	
CHAPITRE XXIX : Versement au Fonds d'Edilité Article 1 : Versement au Fonds d'Edilité _____				
TOTAL DU CHAPITRE XXIX				
TOTAL DE LA SECTION 4.	3 535 073		54 459	
TOTAUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT	129 612 776		61 310 034	

EXTRAIT CONCERNANT L'EDILITE

RECETTES D'EDILITE	Ex. 2021	Ex. 2022	Ref.
CHAPITRE XX Article 2 : Vente de terrains urbains _____	14 365 592		
CHAPITRE XXI Article 4 : Subvention pour travaux d'édilité _____ Article 5 : Taxes spécifiques d'édilité _____			
CHAPITRE XXII Article 3 : Emprunts pour travaux d'édilité _____			
CHAPITRE XXIV Article 1 : Prélèvement sur fonds d'édilité _____	3 919 383	17 782 775	
TOTAL DES RECETTES D'EDILITE	18 284 857	17 782 775	
DEPENSES D'EDILITE			
CHAPITRE XX Article 1 : Remboursement des emprunts d'édilité _____			
CHAPITRE XXII Article 4 : Assainissement de la ville de Tibiri _____	18 284 975	17 782 775	
CHAPITRE XXIV Article 1 : Versement au fonds d'édilité _____			
TOTAL DES DEPENSES D'EDILITE	18 284 975	17 782 775	

COMPTÉ HORS BUDGET

RÉCETTES ET DEPENSES

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES
<p>SECTION I – Fonds Propres à la Collectivité CHAPITRE XXX : Fonds Propres de la Commune ou de la ville</p> <p>Article 1 : Fonds de réserve _____ Article 2 : Fonds d'investissement _____ Article 3 : Fonds d'édilité _____ Article 4 : Avance de trésorerie et remboursement correspondant _____ Article 5 : Recettes et dépenses d'ordre _____ Article 6 : Produits vente fourrière _____</p>		
TOTAL DU CHAPITRE XXX		
TOTAL DE LA SECTION I		
<p>SECTION 2 – Fonds de Tiers CHAPITRE XXXI : Retenues d'Office sur les rémunérations et Versements Correspondants</p> <p>Article 1 : Impôts Uniques sur les Traitements et Salaires (ITS) _____ Article 2 : Fonds national de retraites _____ Article 3 : Caisse nationale de sécurité sociale _____ Article 4 : Cautionnement receveurs _____ Article 5 : Retenues judiciaires _____ Article 6 : _____</p>		
TOTAL DU CHAPITRE XXXI		
<p>CHAPITRE XXXII : Retenues des Délégations souscrites et versements correspondants</p> <p>Article 1 : Délégations de solde _____ Article 2 : Banque _____ Article 3 : Crédit agricole _____ Article 4 : Crédit automobile _____ Article 5 : _____ Article 6 : _____</p>		

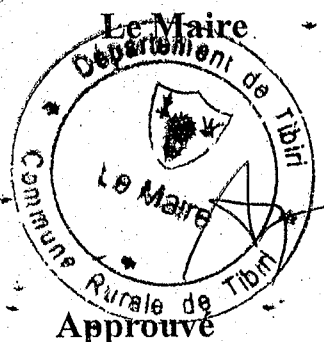
TOTAL DU CHAPITRE XXXII		
CHAPITRE XXXIII : Fonds Transitant par la Collectivité Article 1 : Recettes effectuées pour le compte de l'Etat et versement correspondant _____ Article 2 : Retenue de garantie _____ Article 3 : Sommes perçues par erreur et remboursements correspondants _____ Article 4 : Réception prêt aux habitants et distributions aux bénéficiaires _____ Article 5 : Récupération prêt auprès des bénéficiaires et remboursements à l'organisme prêteur _____		
TOTAL DU CHAPITRE XXXIII		
TOTAL DE LA SECTION 2		
TOTAL DES COMPTES HORS BUDGET		

le présent budget est arrêté à la somme de cent trente six millions six cent soixante dix mille seize (136 679 016) FCFA et est composé de : 75 368 982 F du budget ordinaire, 61 310 034 F du budget d'investissement.

Ce budget est examiné et voté par le conseil municipal lors de sa session du 27, 28, 29 et 30 septembre 2021 par :

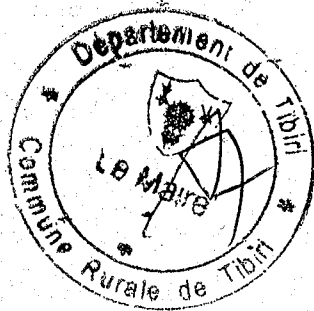
17 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention par délibération N° 10/2021/CRT du 30 Septembre 2021.

Fait à Tibiri le 30/09/2021



A Tibiri le 4...../09/2021

Le Maire



République du Niger
Région de Dosso
Département de Tibiri
Commune Rurale de Tibiri

COMMENTAIRE DU BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE TIBIRI

EXERCICE 2022

Les 4 358 644 F permettent de payer les remises aux collecteurs des diverses taxes, aux chefs de villages, aux chefs des tributs peulhs suite au versement de la taxe municipale et de payer la prime de rendement au chef de canton et au chef de groupement peulh ainsi qu'aux chefs des villages ayant des marchés où les diverses taxes sont collectées.

Article 2 : Fêtes et réceptions

Nous avons revu à la hausse cette prévision soit 1 000 000 F en tenant compte de l'accroissement de la population de commune observé suite aux récentes données fournies par la direction nationale de la statistique.

Article 3 : Fonds d'intervention

Nous avons revu à la hausse cette prévision soit 1 000 000 F en tenant compte de l'accroissement de la population de commune observé suite aux récentes données fournies par la direction nationale de la statistique.

Article 5 : Etat Civil et recouvrement

Nous avons prévu 500 000 F sur cette rubrique.

Article 6 : Police – Sécurité

Un montant de 500 000 F est prévu pour faire face aux frais des carburants, à la prise en charge des FDS en mission de sécurité dans la commune, et à l'entretien de la radio PRN.

TOTAL CHAPITRE V : 7 358 644 F

TOTAL SECTION 2 : 37 956 580

SECTION 3 : Services la collectivité

CHAPITRE VI : Entretien et équipement économique

Article 1 : Routes et pistes

200 000 F ont été prévu au niveau de cette rubrique.

Article 3 : Marchés

Une prévision de 100 000 F est opérée soit pour effectuer des petites réparations ou appuyer les comités de gestion des marchés.

Article 4 : gare routière

Une prévision de 100 000 F est faite pour la réparation et l'achat des petits matériels nécessaires au bon fonctionnement de nos gares routières.

Article 6 : Entretien animaux en fourrière

RECETTES

TITRE I : RECETTES ORDINAIRES

Section 1 : Ressources fiscales

Chapitre 1 : Fiscalité d'Etat à la commune

Article 1 : Taxe immobilière

Nous avons reconduit les 300 000 F de l'année précédente en tenant compte de l'arrivée des nouvelles autorités qui ont promis d'améliorer les recettes de la commune.

Article 1 : Taxe professionnelle

Nous avons revu cette prévision à la hausse soit 7 431 191 F composée de : 4 431 194 F déjà versé au Trésor et 3 000 000 F pour la prévision 2022.

TOTAL CHAPITRE 1 : 7 731 194 francs

Chapitre 2 : Impôts et taxes propres à la commune

Article 1 : Taxe municipale ou de voirie

Nous avons revue à la hausse cette prévision soit 52 713 700 F composée de : 29 684 900 F pour 2022, 5 636 800 F pour 2021 et 17 192 000 F pour 2020.

Article 2 : Taxes sur taxis, motos taxis, charrettes exploitées à des faits lucratifs

Nous avons revue à la hausse cette prévision soit 1 000 000 F compte tenu du nouveau plan de recouvrement élaboré par les nouvelles autorités communales.

TOTAL CHAPITRE II : 53 713 700 francs

CHAPITRE III : Taxes indirectes

Article 2 : Taxes de stationnement et vente sur les marchés aménagés ou non

Nous avons maintenu la prévision que l'année précédente soit 1 200 000 F de francs compte tenu du taux de recouvrement de cette année et de la détérioration des activités économiques de la zone.

Article 4 : Taxe d'abattage des animaux et boucherie

Nous avons revue à la hausse cette prévision soit 816 000 F compte tenu d'un protocole d'accord signé entre les nouvelles autorités et le syndicat des bouchers qui s'engage à verser à la commune 68 000 F/ Mois.

TOTAL CHAPITRE III : 2 016 000 francs

CHAPITRE IV : Taxe rémunératoires

Article 2 : Taxe Identification des animaux

Nous avons maintenu la prévision que l'année précédente soit 2 200 000 F de francs contenu du taux de recouvrement de cette année et de la détérioration des activités économiques de la zone.

Article 3 : Frais gardiennage fourrière

Nous avons revue à la hausse cette prévision soit 200 000 F compte tenu de l'éveil de conscience de la population qui arrête de se faire justice.

Article 4 : Taxe gare routière

Nous avons revue à la baisse cette prévision soit 400 000 F compte tenu de la détérioration des activités économiques de la zone.

Article 7 : Frais de signature

Nous avons maintenu la prévision que l'année précédente soit 4 000 000 F de francs contenu du taux de recouvrement de cette année et l'engagement pris par les nouvelles autorités à lancer une opération de grande envergure pour recouvrer l'essentiel des frais d'acte de cession des parcelles se trouvant encore entre les mains des propriétaires terriens depuis le lotissement.

TOTAL CHAPITRE IV : 6 800 000 francs

TOTAL SECTION I : 70 260 894

SECTION 2 : Ressources non fiscales

CHAPITRE V : Produits par nature

300 000 francs ont été programmées sur ce chapitre

TOTAL CHAPITRE V : 300 000 francs

CHAPITRE VI : Produits divers

Article 1 : Tout ou partie des produits des amendes civiles et de police

Nous avons revue à la hausse cette prévision soit 1 000 000 F car nous comptons recouvrer 300 000 F des amendes policières et 700 000 des amendes civiles au près du tribunal d'instances de Dogondoutchi.

Article 2 : Amendes forestières

Une prévision de 200 000 francs a été prévue

Article 3 : Dotation des fonds d'appui à la décentralisation (FAD)

Une prévision de 3 008 088 francs a été programmée, elle est composée de : 8 834 F de l'année 2020, 1 499 627 de l'année 2021 et 1 499 627 de l'année 2022.

Article 4 : Produits ventes animaux fourrières

Nous avons revue à la hausse cette prévision soit 600 000 F compte tenu d' un bon taux de recouvrement de l'année précédente et niveau actuel du recouvrement de cette recette .

TOTAL CHAPITRE VI : 4 808 088 francs

TOTAL SECTION II : 5 108 088

TOTAL RECETTES ORDINAIRE : 75 368 982 francs

TITRE II BUDGET D'INVESTISSEMENT RECETTES

CHAPITRE XXI : Produits divers

Article 1 : Dotation des fonds de péréquation

Une programmation de 7 720 057 F est opérée et est composée de : 43 289 F pour 2020, 3 838 384 F pour 2021 et 3 838 384 F pour 2022

TOTAL CHAPITRE XXI : 7 720 057 F

CHAPITRE XXII : Ressources exceptionnelles

Article 4 : Subvention pour travaux d'investissement

Une inscription au budget de 3 244 800 est faite et elle est composée de : 1 952 000 F de la subvention du fonds commun sectoriel de l'éducation (FCSE), 592 800 F d'une subvention pour une formation en service vétérinaire de proximité (SVP) et 700 000 F d'une subvention du PRADEL

TOTAL CHAPITRE XXII : 3 244 800 F

CHAPITRE XXIII : Prélèvement sur fonds d'investissement

Article 1 : Prélèvement sur le fonds d'investissement

La loi oblige les communes à consacrer 45 % de leurs recettes ordinaires à l'investissement d'où la prévision de 32 562 402 F sur dette rubrique.

TOTAL CHAPITRE XXIII : 32 562 402 F

CHAPITRE XXIV : Prélèvement sur fonds d'édilité

Article 1 : Prélèvement sur le fonds d'édilité

Nous avons puisé 17 782 775 F de nos réserves des fonds d'édilité pour réaliser les dépenses dans ce domaine.

TOTAL CHAPITRE XXIV : 17 782 775 F

TOTAL DES RECETTES DU BUDGET D'INVESTISSEMENT : 61 310 034 F

DEPENSES

TITRE I : BUDGET ORDINAIRE

SECTION II : Services généraux

CHAPITRE II : Conseil et Commission

Les participants à nos sessions du conseil municipal sont : 22 Conseillers municipaux dont 2 de droit, 6 délégués des grappes et 20 services techniques.

Article 1 : Indemnités de sessions et de vacation

Pour les 4 sessions ordinaires :

- Conseillers municipaux $20\ 000 \times 22 \times 4 = 1\ 760\ 000\ \text{F}$
- Délégués des grappes $10\ 000 \times 6 \times 4 = 240\ 000\ \text{F}$
- Services Techniques $10\ 000 \times 20 \times 4 = 800\ 000\ \text{F}$

Pour les 2 sessions extraordinaires

- Conseillers municipaux $10\ 000 \times 22 \times 2 = 440\ 000\ \text{F}$
- Délégués des grappes $5\ 000 \times 6 \times 2 = 60\ 000\ \text{F}$
- Services Techniques $5\ 000 \times 20 \times 2 = 200\ 000\ \text{F}$

D'où la prévision de 3 500 000 F

Article 2 : Indemnités de déplacement

Pour assurer la prise en charge des conseillers MUNICIPAUX en mission hors du territoire de la commune il est prévu 1 000 000 F à cet effet.

Article 3 : Matériels et fournitures

Les 230 000 F permettent l'achat des consommables et des petits matériels nécessaires au bon déroulement des sessions du conseil.

Article 4 : Frais de transport

Pour les 4 sessions ordinaires et 2 sessions extraordinaires

- Conseillers municipaux non résidents $5\ 000\ \text{F} \times 17 \times 6 = 510\ 000\ \text{F}$
- Conseillers municipaux résidents $1000\ \text{F} \times 5 \times 6 = 30\ 000\ \text{F}$
- Délégués des grappes : $2\ 000\ \text{F} \times 6 \times 6 = 72\ 000\ \text{fcs}$
- Carburant des délégués de grappes pour la distribution des rôles $6 \times 4\ 000\ \text{F}$

D'où la prévision de 636 000 F.

Article 5 : Entretien salle de réunions

Il a été prévu un montant de 250 000 F rendre plus confortable la de réunion

TOTAL CHAPITRE II : 5 616 000 F.

CHAPITRE III : Personnel

Article 1 : Personnel permanent de Janvier à Septembre 2022 560 888 X 9
5 047 992 F.

Article 3 : Charges sociales

Une prévision de 3 067 444 F est faite pour permettre à la commune de diminuer sa dette contractuelle en vers la CNSS..

Article 4 : Indemnités diverses

Pour les autorités 490 000 X 9 = 4 410 000 F

Pour le personnel permanent 378 500 F X9 = 3 406 500 F

Frais de déplacement : 1 000 000 F

D'où la prévision de 8 816 500 F au niveau de cet article

Article 6 : Frais médicaux

Les 350 000 F permettent de faire face aux remboursements des frais médicaux sur ordonnance à hauteur de 80% .

TOTAL CHAPITRE III : 17 881 936 F

CHAPITRE IV : Fonctionnement

Article 2 : Transport, matériels de garage et d'atelier

Notre parc automobile a vieilli, donc la consommation en carburant augmente ainsi que la fréquence des petites réparations d'où la prévision de 1 500 000 F.

Article 3 : Fournitures de bureau

La somme de 2 500 000 de francs est faite pour cette rubrique.

Article 4 : Eau, Electricité, Gaz, Téléphone et communication

Les 800 000 F prévus permettent de faire face aux frais d'électricité, à la réparation des installations électriques et au paiement des frais communiqués (radio ou télévisé).

Article 5 : Entretien et équipement des lotissements

Nos locaux de service ont vieilli donc ils demandent beaucoup d'entretien d'où l'inscription de 300 000 F.

Article 7 : Appui aux recouvrements

Vu l'incivisme de plus en plus grandissant de nos contribuables la commune s'engage dans une opération de grande envergure pour se faire rentrer dans ses droits d'où l'inscription de 2 000 000 F au budget.

TOTAL CHAPITRE IV : 7 100 000 F

Chapitre V : Charges diverses

Article 1 : Remises et primes

Les 200 000 F prévus permettent de faire face aux frais de conduite des animaux au niveau de la fourrière et à l'entretien des animaux séquestrés dans la fourrière.

TOTAL CHAPITRE VI : 600 000 F

CHAPITRE VII : Jeunesse, sport et culture

Article 5 : Activités sportives

300 000 fcs ont été programmés sur cette rubrique pour la promotion des sports au niveau dans notre commune.

Article 6 : Activités culturelles

300 000 F ont été programmés sur cette rubrique pour la promotion des activités culturelles au niveau dans notre commune.

TOTAL CHAPITRE VII : 500 000 F

CHAPITRE VIII : Voirie, Salubrité Publique et la Protection Civile

Article 2 : Eclairage public

Dans ce cadre 200 000 F ont été programmés pour l'entretien des installations électriques photovoltaïques.

Article 3 : Hygiène et Salubrité Publique

Nous avons inscrits 200 000 F dans ce chapitre

Article 4 : Protection civile

Pour faire appuyer le service de la protection civile en carburant et assurer leur prise en charge pendant leur déplacement nous avons prévu 500 000 F à cet effet.

TOTAL CHAPITRE VIII : 900 000 F

CHAPITRE IX : Etablissement scolaires

Article 3 : Transport

Dans ce domaine il a été prévu 400 000 F pour appuyer nos établissements scolaires:

Article 5 : Alphabétisation

Là aussi il a été prévu 100 000 F niveau de cette rubrique.

TOTAL-SECTION 3 : 2 000 000

SECTION 4 : Services généraux

TOTAL CHAPITRE IX : 500 000 F

CHAPITRE X : Formations médicales et centres sociaux

Article 3 : Transport

Une programmation de 500 000 F a été faite pour l'entretien de leur parc automobile.

Article 4 : Assistance publique

Il a été prévu 500 000 F pour assister les cas sociaux : soit en aliment des bébés, soit le complément des frais d'évacuation sur demande de l'intéressé soit pour le premier soin en cas de morsure d'un chien enragé motivé par les responsables sanitaires en question.

Article 6 : Lutte contre le SIDA

Une programmation de 50 000 F a été établie.

TOTAL CHAPITRE X : 1 050 000 F

TOTAL SECTION 4 : 1 550 000 F

SECTION 5 : Contribution – Subvention

CHAPITRE XI : Contribution – Subvention

Article 1 : Contribution aux organismes d'intérêts communs

Une programmation de 400 000 F est intervenue dans ce sens

Article 4 : Subvention aux Associations

Il a été programmé un montant de 400 000 F à cet effet

Article 6 : Appui à la COFO

Dans ce sens il a été objet de prévoir un montant de 300 000 F

Article 7 : Appui aux élections

Nous avons prévu 200 000 F pour cette rubrique.

TOTAL CHAPITRE XI : 1 300 000 F

TOTAL SECTION 5 : 1.300 000 F

SECTION 6 : Approvisionnement des réserves

CHAPITRE XII : Versement aux fonds d'Investissement

Article 1 : Versement aux fonds d'Investissement

La loi oblige les communes à consacrer 45 % de leurs recettes ordinaires hors fonds d'appui à la décentralisation à l'investissement d'où la prévision de 32 562 402 F.

TOTAL CHAPITRE XII : 32 562 402 F

TOTAL SECTION 6 : 32 562 402 F

TOTAL DES DEPENSES AU BUDGET ORDINAIRE : 75 368 982 F

TITRE II : BUDGET D'INVESTISSEMENT DEPENSES

SECTION 2 : TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

CHAPITRE XXI : Infrastructures Economiques

Article 1 : voies de communication

Pour assurer la répartition des routes après le bitumage

Article 2 : Energie

Les 1 500 000 F permettent de payer les frais de réparation de l'éclairage public partie photovoltaïque.

Article 3 : Hydraulique

Une prévision de 1 500 000 F est faite pour payer les frais de la sensibilisation et de la mise à jour de la base des données du réseau hydrographique de la commune.

Article 6 : Abattoirs – Séchoirs

Pour assurer le remboursement de la retenue de garantie suite à la construction d'une aire d'abattage au niveau de la ville de Tibiri d'où une prévision de 700 000 F.

TOTAL CHAPITRE XXI : 5 400 000 fcs

CHAPITRE XXII : Infrastructures sociales

Article 1 : Etablissement scolaires

Une prévision de 8 950 000 F est faite, elle est composée de 1 952 000 F de l'appui aux COGES primaires par le fonds commun sectoriel de l'éducation Et 6 998 000 F représentant l'investissement propre de la commune dans le secteur.

Article 2 : Formations médicales et centres sociaux

L'inscription de 2 500 000 F faite permet d'appuyer le secteur de la santé notamment pour les grosses réparations des ambulances et des groupes électrogènes, pour l'acquisition des matériels de soins et pour les gratifications au personnel d'appui en attente de recrutement.

Article 3 : Jeunesses – sport et culture

Une prévision de 300 000 F pour appuyer les structures de la jeunesse

Article 4 : Urbanisme - édilité

Pour effectuer l'assainissement de la ville de Tibiri une prévision de 17 782 775 F est opérée.

Article 7 : Développement Communautaire, population, promotion de la femme et protection de l'enfant.

Cette inscription de 3 650 000 F permet d'appuyer les activités de ces services à raison de 1 250 000 F pour le développement communautaire, 1 200 000 F pour la population et 1 200 000 F Pour la promotion de la femme.

TOTAL CHAPITRE XXII : 33 182 775 F

CHAPITRE XXIII : Infrastructures Administratives

Article 1 Administration générale

Une prévision de 1 000 000 F a été faite pour la réparation du siège de la Mairie.

Article 2 : Services Techniques apports personnels

Un montant de 2 000 000 F est prévu pour des éventuels apports personnels suite à des conventions de financement signées entre la Maires et les partenaires.

Article 3 : Moyen de transport

Pour l'acquisition d'un nouvel véhicule de fonction du Maire une prévision de 10 000 000 F est faite à cet effet.

Article 6 : le centre de formation aux métiers (CFM)

Pour rendre plus performant le centre de formation aux métiers (CFM) un montant de 700 000 F a été prévu.

Article 7 : Etât civil et recensement

L'inscription de 1 500 000 F se compose comme suit :

- 500 000 F pour l'achat d'une moto de fonction au responsable d'Etat civile,
- 500 000F pour l'achat d'équipement informatique,
- 500 000 F pour la réparation du bureau d'Etat civile.

TOTAL CHAPITRE XXIII : 15 200 000 F

TOTAL SECTION 2 : 53 782 775 F

SECTION 3 : Développement de la production

CHAPITRE XXIV : Agriculture

Article 1 : Produits agricole/Production semences

Il a été programmé un montant 200 000 F pour faire face aux frais d'évaluation des campagnes agricoles.

Article 2 : Protection des végétaux

Une inscription de 1 000 000 F est faite à fin d'assurer le paiement des frais d'achat de carburant , les frais de déplacement ainsi que l'achat des produits phytosanitaires.

Article 3 : Action de formation des maraichers

Un montant de 750 000 à cet effet.

Article 4 : Construction des aires de séchage

Il a été programmé 2 000 000 de francs dans le cadre de remboursement des retenues de garantie

Article 7 : Achat tracteur /CAIMA

Il a été prévu un montant de 2 390 000 F.

Cette prévision est constituée de 1 190 000 pour finaliser le remboursement des frais d'achat du tracteur acheté au près de la CAIMA et de 1 300 000 F pour la révision de ce tracteur.

TOTAL CHAPITRE XXIV : 4 340 000 F

CHAPITRE XXV : Ressources animales

Article 1 : Production animale/suivi chèvres rousses

200 000 F ont été programmés dans cette rubrique.

Article 2 : Santé animale

Une inscription de 950 000 F est faite à fin d'assurer le paiement des frais d'achat de carburant, les frais de déplacement, les frais l'achat des produits zootechniques et appuyer les opérations de vaccination du cheptel.

Article 2 : Action de formation

La prévision de 1 032 800 F est constituée de 592 800 F représentant un appui d'un bailleur de fonds pour la formation dans le cadre du service vétérinaire de proximité (SVP) et de 440 000 F représentant l'appui de la Mairie dans le cadre de la formation continue.

TOTAL CHAPITRE XXV : 2 382 800 F

CHAPITRE XXVI : Forêts et faunes- pêche

Article 1 : Production des plants

Une prévision de 350 000 a été prévue dans ce sens

Article 3 : Reboisement et fête de l'arbre

100 000 fcs ont été prévu dans ce sens.

Article 6 : Information – Sensibilisation

Un montant de 300 000 F a été programmé dans cette rubrique.

TOTAL CHAPITRE XXVI : 750 000 F

TOTAL SECTION 3 : 7 472 800 F

SECTION 4 : Approvisionnement des réserves

CHAPITRE XXVIII : Versement aux fonds d'investissement

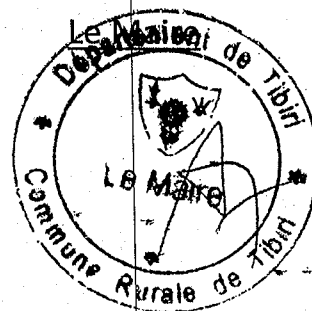
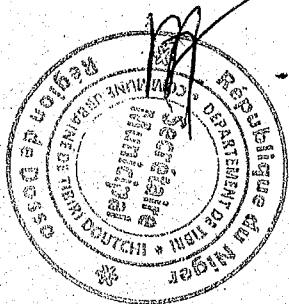
Article 1 : Versement aux fonds d'investissement

L'excédent des recettes d'investissement sur les dépenses d'investissement est mis en réserve d'où l'inscription de 54 459 F à cette rubrique.

TOTAL CHAPITRE XXVII : 54 459 F

TOTAUX DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 61 310 034 F

Le secrétaire municipal



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE TIBIRI
COMMUNE RURALE DE TIBIRI

PROCES VERBAL DE LA 3^{ème} SESSION ORDINAIRE 2021
DITE SESSION BUDGETAIRE

L'an deux mille Vingt Un et les 27,28,29 et 30 Septembre, se sont déroulés dans la salle de réunion de la Mairie de Tibiri, les travaux de la 3^{ème} Session Ordinaire 2021 du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Abdoulaye Samri, Maire de la Commune.

Après l'installation des participants, une Fatia a été dite pour un bon déroulement des travaux.

Etaient présents les Conseillers Communaux suivants :

- 1 - Abdoulaye Samri
- 2 - Daouda Manou
- 3 - Ibrahim Naroua
- 4 - Issaka Souley
- 5 - Amadou Moussa
- 6 - Tchahara Baaré
- 7 - Salamatou Moumouni
- 8 - Boubé Maizoumbou
- 9 - Ousmane Ambarka
- 10 - Ai Assoumane
- 11 - Yahaya Falké
- 12 - Yahaya Issa
- 13 - Méri Moussa
- 14 - Salifou Mounkara
- 15 - Oumarou Maizoumbou
- 16 - Bibata Assoumane
- 17 - Sadi Guéro

Absents

Abdou Mamane : a représenté le Maire pour un atelier à Maradi

Awaly Barmou

Mariama Chipkaou

Les Conseillers membres de droit présents :

- 1 – Moumouni Samna, représentant chef de canton
- 2 – Youssoufa Boubacar, représentant chef de Groupement Peulh

Dans son allocution d'ouverture, le Président du Conseil Municipal a souhaité la chaleureuse bienvenue à tous les participants avant de leur adresser ses vifs remerciements pour leurs présences massives et les efforts qu'ils ne cessent d'apporter pour le développement de notre commune.

Il a ensuite rappelé aux participants l'importance du budget qui est outil de référence pour l'exécution de toutes les recettes et dépenses de la Commune avant de les exhorter à travailler dans le calme et la sérénité au cours des débats qui nous permettront d'élaborer un budget fiable qui répond aux aspirations de notre commune.

Pour terminer, Elhadji Abdoulaye Samri a invité tous les acteurs, chacun dans son domaine à sensibiliser nos parents agriculteurs et Eleveurs à respecter la bonne cohabitation qui existe entre eux afin d'éviter tout conflit champêtre en cette période de récolte.

La parole fut ensuite donnée à Monsieur le Préfet du Département de Tibiri qui, après les salutations d'usage a remercié une fois de plus le conseil pour la tenue régulière de ses sessions et la bonne volonté d'inviter les autorités administratives, coutumières et toutes les autres couches sociales de la Commune.

Il a ensuite développé 3 sujets concernant la vie de la Commune ; relation entre Agriculteurs et Eleveurs, la sécurité et les taxes

Monsieur Admou Wakasso a rappelé les relations séculaires qui existe entre les deux communautés puis les étapes à suivre pour régler les conflits champêtres afin d'éviter les bagarres rangées en cas de dégâts.

Le respect du délai qui sera proposé pour la libération des champs est obligatoire sous peine de subir une amende qui sera fixée à cet effet.

Concernant la sécurité, en dehors des situations qui proviennent de nos voisins, ici nous nous confrontons aux vols et même aux assassinats. Monsieur le Préfet invite les populations à la vigilance afin de dévoiler toute personne suspecte.

Les taxes représentent la colonne vertébrale pour le fonctionnement de la commune, les taxes municipales sont obligatoires mais l'incivisme fiscal persiste et les arriérés se situent entre les chefs de villages et les mauvais payeurs.

Après la pause, le Secrétaire Général présenta le PV de la dernière session qui fut amendé comme suit :

Au niveau des interventions des services techniques, lire : Le Directeur Départemental de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant, informe que les machines à coudre sont disponibles pour les femmes, il souhaite avoir un local et des moyens de formation.

Après l'amendement du PV, l'ordre du jour est soumis à l'appréciation du conseil et les points inscrits ont été retenus comme suit :

- I. Remaniement budgétaire n° 02/2021
- II. Examen et approbation du budget 2022
- III. Divers

Avant d'entamer le remaniement budgétaire, le receveur municipal a fait d'abord la situation de l'exécution du budget 2021 à la date du 31 Aout 2021.

1°) SITUATION DES RECETTES 2021

Le receveur municipal présenta les prévisions et les réalisations des recettes du 1^{er} Janvier au 31 Aout 2021, chapitre par chapitre et article par article avec traduction en langue Nationale pour une meilleure compréhension et un débat s'en est suivi.

Plusieurs questions de compréhension ont été posées surtout concernant les taxes immobilières- taxes professionnelles – des rubriques qui n'ont connu aucune réalisation, puis une proposition d'instaurer des taxes pour la vente des motos sur le marché.

A toutes les questions, des réponses satisfaisantes ont été données.

2°) SITUATION DES DEPENSES POUR LA MEME PERIODE

Le receveur municipal a fait un exposé sur les prévisions et les réalisations des dépenses au 31 Aout 2021, chapitre par chapitre, rubriques par rubrique avec beaucoup plus de commentaire en langue Nationale pour assurer une meilleure compréhension avant d'engager les débats.

Des questions d'éclaircissement ont été posées surtout concernant les frais médicaux, des rubriques qui n'ont connu aucune exécution et une observation sur l'équilibre entre recettes et dépenses auxquelles des réponses satisfaisantes ont été données.

I. REMANIEMENT BUDGETAIRE N° 02/2021

Pour remédier à certaines exigences et pour permettre à la commune de fonctionner dans les normes, un remaniement budgétaire s'avère nécessaire pour le compte de l'année 2021.

Ainsi, concernant les recettes ordinaires, plusieurs rubriques telles que : taxe de marché et présentation, taxe d'identification et frais de signature ont connu une augmentation.

Pour les recettes d'investissement, les rubriques ayant connu une augmentation sont : vente de terrains urbains, subvention pour travaux

d'investissement, prélèvement sur fonds d'investissement et prélèvement sur fonds d'édilité.

En dépenses ordinaires des augmentations ont été effectuées au niveau des rubriques suivantes : Indemnités diverses, carburant et matériel de garage/atelier, fournitures de bureaux, appui au recouvrement et versement aux fonds d'investissement.

Par contre, les rubriques : Personnel temporaire, Etat civil et recensement, entretien pistes, marchés et éclairage publique ont connu une diminution.

Pour les dépenses d'investissement, les rubriques Etablissements scolaires, formations médicales et centres médicaux, urbanisme et édilité ont connu une augmentation alors que la rubrique versement aux fonds d'investissement a connu une diminution. Après cet exposé un débat s'en est suivi.

Des questions d'éclaircissement ont été posées surtout concernant les colonnes dans lesquelles sont mentionnées : intitulés – Situation avant remaniement – augmentation – diminution - Situation après remaniement : Les explications fournies par Monsieur le Receveur Municipal au cours de son exposé ont permis une bonne compréhension de cette situation.

Pour son approbation, les votes de délibérations ont donné les résultats suivants :

- Votants :17
- Pour :17
- Contre :00
- Abstention :00

II. EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET 2022

1°) Prévision des Recettes 2022

Le receveur Municipal a présenté les prévisions des recettes 2022 chapitre par chapitre et article par article avec traduction en langue Nationale pour assurer une meilleure compréhension et un débat s'en est suivi :

Plusieurs questions de compréhensions ont été posées surtout par rapport au calcul des 45% des recettes qui seront injectées aux investissements, auxquelles des réponses fiables sont données.

2°) Prévisions des Dépenses 2022

Le Receveur Municipal a fait un exposé détaillé chapitre par chapitre et rubrique par rubrique avec beaucoup plus de commentaire en langue Nationale dans le souci d'assurer une meilleure compréhension avant d'ouvrir les débats. Plusieurs intervenants se sont succédés pour poser des questions d'éclaircissement par rapport aux domaines scolaires- les chèvres rousse-cimetière et pompe funèbre – jeunesse et sport auxquelles des réponses convaincantes ont été données.

Ainsi après examen, le budget général 2022 est équilibré en recettes et en dépenses à 136 679 016 f composé de : 75 368 982 f de budget ordinaire et 61 310 034 f de budget d'investissement.

Pour son approbation, les résultats des votes de délibération se présentent comme suit :

- Votants17
- Pour :17
- Contre :00
- Abstention :00

III. DIVERS

En divers, Monsieur le Maire a procédé à la restitution des rencontres et missions qu'il a effectuées dans le cadre de son travail :

1°) Problème de l'eau dans la commune et rapport avec le délégataire, ce qui a motivé la signature d'une délégation de pouvoir pour responsabiliser le 2^{ème} Adjoint afin de gérer cette situation.

2°) Rencontre avec plusieurs projets comme :

- OIM dans le cadre de la sécurité
- PRO ARIDES pour le développement rural leur stratégie consiste à regrouper les populations des villages d'un même rayon et cela jusqu'à 10 000 habitants pour bénéficier de leur intervention dont la zone de Madé est jugée la plus propice à bénéficier de la première intervention en attendant l'organisation des autres zones.
- I.C.O : pour résoudre le problème de l'eau par forage des puits et forages de moins de 25 m de profondeur et déjà 7 puits sont finis et mis à la disposition des villages bénéficiaires.

3°) Le problème du forage de Yarourou dont l'équivoque est levée.

4°) Stratégie de recouvrement des taxes charrettes qui sera désormais effectué par grappe

5°) Rencontre avec les populations de la commune au niveau des grappes où les chefs des villages ont transmis leurs doléances et leurs attentes vis-à-vis de la commune auxquelles Monsieur le Maire leur a donné des réponses encourageantes et a promis de plaider auprès de la diaspora et les Partenaires Techniques et Financiers pour appuyer la commune dans la recherche de leurs solutions

6°) Concernant le site inter communal de Djidda, le conseiller Salifou Mounkara a été désigné pour représenter la commune de Tibiri au niveau dudit site.

Enfin le Président du conseil a demandé aux participants de contribuer pour le CEG de Koufouney à travers le COGES qui a fait un effort en construisant des classes en attendant l'aboutissement d'un dossier qu'ils ont déposé à cet égard.

La parole fut ensuite donnée aux services Techniques

I.E.P

Après les remerciements, Monsieur l'Inspecteur de l'Enseignement Primaire a encore une fois de plus invité les participants à sensibiliser les parents d'Elèves dans les domaines suivants :

- Construction des hangars pour la rentrée
- Les parents qui retiennent leurs enfants pour les travaux champêtres
- Fournir tôt les actes de naissances pour faciliter la composition des dossiers des élèves candidats

CFM

La Directrice a plaider pour les élèves nouvellement orientés qui regagnent tard l'établissement d'accueil.

Les difficultés qu'elle rencontre pour la constitution des dossiers des élèves de la 2^{ème} année, surtout pour les enfants orphelins. Là, Monsieur l'Inspecteur lui a donné l'assurance qu'elle sera aidée dans ce domaine.

ELEVAGE

L'agent 'élevage a livré les informations suivantes ;

- Un concours d'entrée à l'Ecole des surveillants d'Elevage prévu pour le
- 16 Octobre 2021 ;

- La présence d'une maladie (la péri pneumonie), dans la Région de Dosso et invite la population à la vigilance.
- Le Projet PRADEL s'intéresse cette fois-ci aux producteurs du domaine de l'Aviculture.

AGRICULTURE

A fait d'abord le comparaison entre la pluviométrie 2020 et celle de 2021 pour le compte de notre commune afin de prouver l'excédent par rapport à l'année dernière.

Lance un appel aux producteurs de prendre des dispositions nécessaires pour prévenir les attaques des insectes contre les cultures maraichères.

POPULATION

A programmé une formation des élus locaux pour le compte de l'année 2021.

ETAT CIVIL

Sous le contrôle de Monsieur le Maire, la liste des villages administratifs érigées en centres de déclaration des faits d'état civil a été présentée par le responsable du service de l'Eta Civil pour être validée par le conseil. Ainsi, après les éclaircissements donnés sur cet état de fait par Monsieur le Maire, le conseil a délibéré de façon suivante :

- Votants :17
- Pour :17
- Contre :00
- Abstention :00

Pour clore les travaux, le Président du conseil a réitéré toute sa satisfaction et ses remerciements à l'égard des participants pour leur courage et leur bonne volonté qui ont permis de travailler dans le calme.

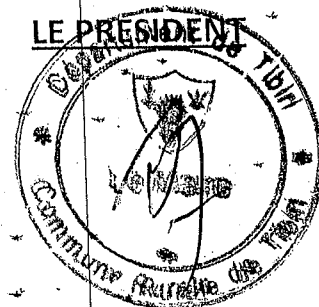
L'Ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance

Fait à Tibiri, le 30/09/2021

LE SECRETAIRE GENERAL



LE PRESIDENT



République du Niger
Région de Dosso
Département de Tibiri
Commune Rurale de Tibiri

DELIBERATION N° 10 12021

Le Conseil réuni en session ordinaire Budgetaire a eu en cours de cette session
examiner le Projet du Budget 2022 et après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter le Budget 2022
- D'autoriser :
-
-
- De créer et/ou mettre en place.....
- De financier.....

A l'issue des débats, il a été décidé de passer aux opérations de vote qui donna les résultats ci-après :

- Votants : 17
- Pour 17
- Contre 00
- Abstention 00

Fait et délibéré à Tibiri, le 30 septembre 2021

Les Conseillers Municipaux présents :

- Abdoulaye Samri
- Daouda Manou
- Ibrahim Naroua
- Issaka Souley
- Amadou Moussa
- Tchahara Baïré
- Salamatou Moumouni
- Boubé Maizoumbou
- Ousmane Ambarka

- Ai Assoumane
- Yahaya Falke
- Yahaya Issa
- Méris Moussa
- Salifou Nounkara
- Oumarou Maizoumbou
- Bibata Assoumane B

Les Conseillers Mandataires :

Sadi Guéro

